

ABONNEMENT

SAUMUR

En an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7

POSTE

En an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne
A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	15

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rétribution des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 26 MARS

Mauvais symptômes

Aux âmes mal nées,
L'anarchie n'attend pas le nombre des années.

On peut, en cette fin de siècle, avoir vingt ans et être déjà anarchiste.

Les sept individus qui passaient lundi devant la Cour d'assises de la Seine seraient sans doute fort embarrassés de définir leurs stupides et détestables doctrines.

Pour eux, l'anarchie consiste d'abord à ne pas vouloir servir leur pays : conscrits, ils étaient appelés, le 49 février, à tirer au sort à Saint-Denis.

Ils ont trouvé l'occasion favorable pour crier sur la voie publique : « A bas la patrie ! A bas l'armée ! Vive l'anarchie ! »

Les jurés de la Seine, qui ont parfois des verdicts étonnants, ont acquitté six de ces individus ; le septième en a été quitte pour quinze jours de prison : ce n'est pas payé !

Tout en regrettant l'excès d'indulgence de MM. les jurés, plusieurs journaux trouvent que le procès était « au fond, très banal. »

Tel n'est pas notre avis, et il faudrait désespérer de notre pays, s'il devenait banal d'entendre crier : « A bas la patrie ! A bas l'armée ! »

Du moment où M. le procureur Méryllon, ancien député opportuniste, passé dans la magistrature après son échec aux dernières élections, prononçait mollement un réquisitoire que la République Française qualifie elle-même de modéré, la police arrêtait d'autres anarchistes en train de coller à la porte du Palais de Justice un appel aux conscrits ; les jeunes soldats y étaient invités à la révolte contre leurs chefs, qualifiés de « tyrans de la caserne. »

Est-ce qu'ils seront aussi acquittés ceux-là ? M. Méryllon déclarait placidement « éprouver plus de pitié que de courroux à l'endroit de jeunes gens égarés par des excitations furibondes. »

Alors, qu'on punisse les auteurs de ces « excitations furibondes ». Justement un individu, qui n'a pas oublié le scandaleux succès de librairie obtenu l'an dernier par un livre où les sous-officiers étaient entraînés dans la boue, vient de faire imprimer un odieux et stupide volume qui traite le même sujet et qui montre une armée française pourrie jusqu'à la moelle, composée d'officiers imbéciles ou ivrognes, de sous-officiers voleurs ou soutenus par des filles.

L'éditeur de cette ordure a organisé une publicité considérable : des prospectus sont distribués à foison, qui donnent sur « l'œuvre » les détails les plus circonstanciés.

La République Française estime que « le dédain de l'acheteur et le dédain de la presse sont tout ce qu'il convient d'opposer aux salisseurs de papier. »

Il faut convenir cependant que l'arme du dédain n'a pas suffi jusqu'à présent ; le succès de librairie de certains « salisseurs de papier » n'est pas étranger au succès de cour d'assises remporté lundi par les anarchistes.

Il est honteux que des malfaiteurs de lettres puissent impunément couvrir d'injures l'armée française.

Il est déplorable que des anarchistes puissent non moins impunément crier : « A bas la patrie ! »

Le gouvernement a, ce nous semble, le devoir de prendre en main la défense de l'armée, puisqu'elle n'a pas le droit de faire elle-même bonne et prompt justice.

GEORGES HUIILLARD.

INFORMATIONS

CONVOCATIONS ÉLECTORALES

Le Journal officiel publie les décrets portant convocation, pour le 49 avril, des électeurs :

1° De la deuxième circonscription de Tours (Indre-et-Loire) ;

2° De la première circonscription de Morlaix (Finistère) ;

3° De l'arrondissement du Blanc (Indre).

Les deux premières élections ont lieu pour pourvoir au remplacement de MM. Pesson et Clech, décédés ; le troisième à celui de M. Bénazet, nommé sénateur.

LA MANIFESTATION DU 1^{ER} MAI

Pour avoir une grande manifestation socialiste, le 1^{er} mai prochain, M. Rouannet sollicite, ce jour-là, le congé général des employés de la ville de Paris.

Le Conseil municipal, dit-il, ne peut qu'appuyer un mouvement d'idées ayant pour objet de faire passer dans le droit public français le principe de l'intervention de l'Etat dans les contrats économiques.

Le 1^{er} mai prochain, dit M. Rouannet, les ouvriers viendront demander des réformes urgentes. Ils requerront la protection de l'enfant, de l'adulte et de la femme, et, par conséquent, ils ont droit à tous les encouragements.

Le Conseil municipal de Clignancourt formule donc cette proposition :

« Le Conseil municipal de Paris adhère à la manifestation du 1^{er} mai, en faveur d'une législation protectrice du travail, et décide que le 1^{er} mai sera jour férié, pour les ouvriers et employés de Paris. »

Au nom même des intérêts ouvriers, M. Lerolle s'élève contre la motion de M. Rouannet et, avec une grande netteté, il condamne des entreprises qui assureraient le triomphe du socialisme d'Etat.

LA REINE D'ANGLETERRE EN FRANCE

Toulon, 25 mars.

La reine Victoria est arrivée par train spécial, à midi et demi. La gare avait été consignée au public.

Le consul d'Angleterre a présenté à la reine une délégation de la colonie anglaise d'Hyères, qui a offert un superbe bouquet.

La reine a fait monter dans son wagon et a embrassé l'enfant qui lui a remis le bouquet.

Le train s'est arrêté six minutes et est reparti pour Grasse.

On écrit de Grasse :

« La reine d'Angleterre arrivera à Grasse ce soir, à 4 h. 20. M. Dietz, commissaire spécial à la gare Saint-Lazare, accompagne pour le service d'escorte la reine d'Angleterre depuis Cherbourg. M. Paoli, commissaire spécial de la gare de Lyon à Paris, dirigera le service à Grasse. »

De grands préparatifs sont faits par la municipalité de Grasse : la lumière électrique a été installée dans les principales rues ; des arcs de triomphe ont été dressés à la sortie de la gare et à l'entrée de la ville. M. Henry, préfet des Alpes-Maritimes, le gouverneur général et les consuls d'Angleterre à Cannes et à Nice, recevront la reine Victoria. »

LE DUC D'ORLÉANS

Plusieurs journaux racontent que le duc d'Orléans est arrivé clandestinement à Paris jeudi dernier.

La Gazette de France affirme que le prince est à Tiflis (Caucase).

La Liberté nous apprend que le gouvernement a fait une enquête d'où il résulte que la nouvelle au sujet de laquelle les journaux républicains font tant de bruit est un simple canard.

19 Feuilleton de l'Écho Saumurois

L'Homme aux cent millions

PAR PAUL VERDUN

La voiture cellulaire, dont on se sert pour le transport des prisonniers, est une sorte d'omnibus porté sur quatre roues et traîné par deux vigoureux percherons. Au centre, un couloir va d'un bout à l'autre dans le sens de la longueur. De chaque côté, sont disposées des cellules étroites, munies d'une banquette fixée contre la paroi, et closes par des portes percées chacune d'un judas. Un garde municipal va et vient dans le couloir et surveille les détenus par les judas qu'il peut ouvrir du dehors. C'est dans une de ces voitures que monta Marchand, en sortant de sa cellule, et qu'il fut transporté à Mazas.

Le voyageur qui prend le chemin de fer de Paris à Vincennes, et qui, en sortant de la gare, suit, emporté par la vapeur, l'avenue Daumesnil, aperçoit à sa droite les hauts murs en meulière de la gigantesque prison. C'est sombre, c'est solide, c'est aussi grandiose. La prison proprement dite est contenue dans une

vaste enceinte formée par deux murailles parallèles, entre lesquelles circule un chemin de ronde gardé jour et nuit par des sentinelles.

C'est par la grille qui s'ouvre sur le boulevard Mazas, que la voiture cellulaire pénètre dans la maison. Elle tourne dans une large cour dont les murs sont tapissés de lierres magnifiques, et vint s'arrêter devant le corps de logis qui contient le cabinet du directeur, le greffe et la salle d'attente.

La porte de la cabine de Marchand fut ouverte, et il sortit de la voiture en descendant les degrés du marchepied. On lui fit gravir deux marches et on l'introduisit dans la salle d'attente. Cette pièce est un large couloir bordé à droite et à gauche de cellules qui montrent une disposition particulière : le plafond est formé par une grille de fer.

Marchand passa un certain temps dans l'un de ces cabanons, puis on vint l'en tirer pour le conduire au greffe, où on lui fit subir les formalités multiples de l'écrou.

Après qu'il eut répondu à une quantité considérable de questions, on lui fit traverser le vestibule, et on l'introduisit dans la prison proprement dite par le guichet central qui est le rond-point. De là il embrassa l'ordonnance

de toute la construction, et il s'arrêta, saisi d'admiration. Mazas, c'est la prison-type, sévère, impassible, inflexible. On y sent peser la main puissante de la Justice, et, d'ailleurs, son plan présente l'aspect d'une main aux six doigts étendus, ou encore d'un éventail ouvert. Le bouton est représenté par une salle circulaire, au milieu de laquelle s'élève une rotonde vitrée ; les branches sont formées par six vastes galeries aboutissant dans la salle du rond-point. Ces galeries ont trois étages, y compris le rez-de-chaussée. Elles contiennent douze cents cellules, et peuvent renfermer onze cent cinquante détenus.

Marchand, escorté de près, fut conduit à la chambre qui lui était destinée.

Les cellules sont fermées par des portes solides, en chêne plein, ouvertes dans la partie supérieure d'un guichet, percé lui-même d'un judas, par lequel les surveillants peuvent examiner ce que font les détenus. Au niveau du guichet, dans l'intérieur, une planchette fait saillie. Lors de la distribution des vivres, on y pose une gamelle. Sur la face externe de chaque porte, un numéro d'ordre est inscrit en noir. Les cellules sont peintes en jaune clair, et éclairées par une fenêtre fixe, placée très

haut, en face de la porte. Cette fenêtre contient, dans sa partie la plus rapprochée du plafond, un vasistas que le détenu peut ouvrir et fermer lui-même à l'aide d'une tringlette de fer.

Marchand inventoria d'un regard le mobilier qui était mis à sa disposition. Il se composait d'une petite table scellée dans le milieu du mur, et d'une chaise de paille placée auprès. Il la prit pour s'y asseoir, car il était fatigué, et des émotions par lesquelles il avait passé, et des cahots de son voyage dans la voiture cellulaire dont les ressorts sont loin de valoir ceux d'un landau. Comme il tirait cette chaise, quelque chose arrêta son mouvement. Il regarda et vit qu'elle était attachée à la muraille par une chaîne de fer.

— A quoi sert cette chaîne ? demanda-t-il au surveillant qui était entré avec lui dans sa cellule, et se tenait debout près de la porte entr'ouverte.

— A empêcher le prisonnier de lever la chaise assez haut pour frapper un gardien, répondit l'homme d'un ton très doux.

— Ah ! très bien ! fit Marchand. Est-ce que je passerai la nuit ici ? demanda-t-il.

— Oui.

— Sur quoi coucherai-je ? Je n'aperçois ni

LE TESTAMENT DU PRINCE NAPOLÉON

On dit que le départ subit de Turin du baron Brunet et de M. Dêtoland, le secrétaire du prince Napoléon, a été motivé par des dissentiments survenus entre ces messieurs et le prince Victor.

Le testament ne sera enregistré qu'après lecture aux intéressés.

Les exécuteurs testamentaires ne se sont pas vus encore et sont, assure-t-on, assez étonnés d'être tenus dans l'ignorance de ce qui se passe, d'autant qu'il se pourrait que les amis du prince Victor fissent publier à l'avance certains fragments du testament qui paraîtraient favorables au fils aîné du prince Napoléon.

Le roi Humbert a décidé, dit une dépêche de Rome, que la pension de cent mille francs qu'il remettait chaque année au prince Napoléon serait continuée à la princesse Clotilde.

Si cette subvention royale ne s'adressait qu'à la princesse Clotilde, il n'y aurait pas de réflexions à faire; mais elle ira, inévitablement, au prince Victor, prétendant au trône de France.

Le prince se trouvera ainsi le pensionnaire du roi d'Italie, allié de l'Allemagne, membre très décidé et très ardent de la triple alliance. Ce fait ne passera pas inaperçu.

NOUVELLES MILITAIRES

LA FIÈVRE TYPHOÏDE DANS L'ARMÉE.

Il est de toute nécessité que le ministre de la marine aise à faire rechercher sérieusement les causes de l'épidémie de fièvre typhoïde qui sévit à Brest sur les régiments d'infanterie de marine.

Dans les deux régiments d'infanterie de marine casernés à Brest, 400 hommes sont morts depuis l'arrivée des recrues. Après le capitaine Le Poitevin, du 2^e régiment, le lieutenant-colonel Tonnot, commandant le 6^e régiment, a succombé aux atteintes du fléau.

La perte de ce chef de corps plein d'avenir a déterminé l'envoi de six compagnies au camp des Fédérés. Il faut rechercher et trouver la cause originelle de l'épidémie de Brest, et la faire disparaître, si grands que puissent être les sacrifices d'argent.

Les élèves de l'École militaire de Saint-Cyr ont été envoyés avant-hier en vacances. Les congés de Pâques ont été avancés de deux jours en raison de cas de fièvre scarlatine qui se sont produits à l'École.

Un élève de l'École, M. Cappelle, a succombé la semaine dernière à la fièvre scarlatine.

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE

Les examens oraux viennent de commencer à l'École supérieure de guerre: 163 officiers de

toutes armes, capitaines et lieutenants, ont été admis à les subir après avoir fait avec succès les compositions écrites. On suppose que cette seconde épreuve sera terminée vers le 13 avril et que le chiffre des admissions sera de quatre-vingts à quatre-vingt-cinq.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

L'emprunt de 400,000 francs

DE LA VILLE DE SAUMUR

Nous empruntons au *Journal officiel* du 24 mars le texte de loi autorisant la ville de Saumur à emprunter 400,000 francs pour travaux de canalisation des eaux.

« Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

» Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

» Article unique. — La ville de Saumur (Maine-et-Loire) est autorisée à emprunter, à un taux d'intérêt n'excedant pas quatre francs pour cent (4 fr. p. 100), les impôts à sa charge, une somme de quatre cent mille francs (400,000 fr.) remboursable en trente ans, au moyen d'un prélèvement sur les revenus ordinaires de la caisse municipale et destinée à pourvoir tant au rachat de la concession des eaux qu'à l'exécution des travaux complémentaires de la canalisation.

» L'emprunt pourra être réalisé, soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, soit par voie de souscription, avec faculté d'émettre des obligations au porteur ou transmissibles par endossement, soit directement auprès de la Caisse des dépôts et consignations, de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse ou du Crédit Foncier de France, aux conditions de ces établissements.

» Les conditions des souscriptions à ouvrir ou des traités à passer seront préalablement soumises à l'approbation du ministre de l'intérieur.

» La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

» Fait à Paris, le 23 mars 1891.

» CARNOT.

» Par le Président de la République :

» Le ministre de l'intérieur,

» CONSTANS.

Un enfant de Saumur, M. Albert Joly, lieutenant-colonel, directeur du génie à Marseille, vient d'être élevé au grade de colonel, en remplacement de M. Grillon, promu général de brigade.

M. Joly conserve sa situation à Marseille. Nos sincères félicitations à la mère de notre distingué compatriote.

Marchand obéit et lut :

« Il est expressément défendu de chanter, de parler à haute voix, ou de chercher à établir des communications avec les autres détenus, soit dans la maison, soit au promenoir. »

Il passa quelques lignes qui ne l'intéressaient pas, et reprit plus bas :

« Tous les matins, à l'heure qui sera indiquée par le surveillant de sa section, le détenu roulera son hamac et son matelas, et les placera empacquetés sur la tablette.

» Les couvertures et les draps seront pliés avec régularité et placés sur la tablette qui se trouve au-dessus de la porte.

» L'heure de dresser le lit, le soir, sera également indiquée par le surveillant, les lits ne devant jamais être tendus pendant le jour.

» Lorsque le détenu a besoin de parler au surveillant, il doit tirer la poignée de bois, placée à côté de sa porte, pour le prévenir. Il ne doit point appeler de la voix et surtout ne pas déranger sans un motif urgent les préposés à la surveillance. »

Plus bas :

« Après avoir mangé, et, au plus tard, une demi-heure après la distribution des vivres, le

ACCIDENTS A L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Nous avons appris hier, trop tard pour l'annoncer, le fâcheux accident arrivé à M. de Quincey, lieutenant-écuyer. Il faisait sauter les baies à son cheval *Montmartre*, quand celui-ci butta et tomba entraînant son cavalier, qui, dans sa chute, se fractura le fémur. Le blessé fut transporté à l'infirmerie de l'École dans un état assez grave.

C'est dans la carrière du carrousel que M. de Quincey montait *Montmartre*, animal rétif et difficile à mener.

L'état de M. de Quincey ne s'est pas aggravé depuis hier soir; il est même assez satisfaisant. Du reste, la fracture n'a pas le caractère alarmant qu'on a craint tout d'abord.

Le même jour, M. de Saint-Haouen, sous-lieutenant élève, a fait au Chardonnet une chute dans laquelle il a reçu des contusions multiples. Ce jeune officier renouvelait son cours cette année, par suite d'un accident du même genre survenu l'année dernière et qui avait nécessité une longue convalescence.

Aujourd'hui, l'état du jeune officier est aussi bien que possible.

Un élève maréchal a reçu, dans l'après-midi également, un coup de pied de cheval qui lui a fracturé l'épaule.

AVIS

A compter du 1^{er} mai 1891, les cinq Études de Notaires de Saumur seront, sans exception, complètement fermées les dimanches et jours de fête, sauf pour les adjudications et testaments urgents.

REJET DU POURVOI DE BIZOUILLER ET CHERVET

On se souvient qu'à la dernière session des assises, les sieurs Bizouiller, entrepreneur à Saumur, et Chervet, ingénieur civil, furent condamnés à deux ans de prison pour faux.

Les deux condamnés se pourvurent en cassation contre l'arrêt de la Cour.

Nous apprenons que, dans son audience de samedi dernier 21 mars, la Cour suprême a rejeté le pourvoi des sieurs Bizouiller et Chervet.

Ajoutons que le pourvoi était défendu par M^e de Ramel, avocat à la Cour de cassation.

COUR D'APPEL D'ANGERS

Un sieur Chiquet avait vendu un cheval à un nommé Bouchet, par l'entremise de deux maquignons: Deschamps, de Montreuil-Bellay, et Gibault, de Vêzières, et moyennant 420 francs.

Chiquet avait promis à ses deux collaborateurs de leur partager tout ce que produirait la vente, au-dessus de 400 fr.

Sitôt que la vente faite, Bouchet eut versé l'argent sur la table, Deschamps et Gibault prirent leurs 20 fr. et se les partagèrent.

détenu placera sa gamelle sur la planche placée devant le vasistas de sa porte.

« Si le détenu désire être visité par le médecin, ou avoir d'urgence un entretien avec le directeur, l'aumônier ou autres employés, il en prévendra le surveillant. Le détenu peut également réclamer la visite de l'inspecteur général ou lui faire passer ses réclamations. »

Au bas de l'affiche étaient écrits, en gros caractères, ces mots :

« Toute infraction sera punie. »

(A suivre.)

Ceux qui les connaissent ne s'étonnent plus!

Passavant (Marne), le 9 février 1890. — J'étais atteint d'un violent mal de reins, j'employai vos *Pilules Suisses* et j'ai été bien étonné de voir disparaître insensiblement ce mal insupportable. Une seule boîte à 1 fr. 50 a suffi.

(Sig. lég.)

JEANNIN IGIER.

BOURSE DE PARIS

Du 25 Mars 1891

3 0/0	95 04
3 0/0 nouveau	95 90
3 0/0 amortissable	93 70
1/2	405 45

Mais alors Chiquet partit sans livrer la bête, et Bouchet, ne connaissant que Deschamps, l'assigna devant le tribunal correctionnel de Saumur. Deschamps fut condamné à 20 jours de prison.

Deschamps retrouva Gibault, l'amena devant le tribunal qui l'avait condamné. Gibault fut acquitté.

Deschamps fit alors appel du jugement qui lui infligeait 20 jours de prison. L'affaire est venue vendredi devant la Cour, qui a acquitté le maquignon de Montreuil-Bellay.

Il va sans dire que les 20 fr. ont été rendus à Bouchet. (Petit Courrier.)

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 23 mars. — Emma-Louise-Ernestine Avril, rue de la Croix-Verte.

Le 25. — Clotilde Lair, rue Notre-Dame.

DÉCÈS

Le 24 mars. — Urbain Dubois, jardinier, 66 ans, à l'Hôpital.

Le 25. — Pierre-Alphonse Courvoisier, journalier, 32 ans, à l'Hôpital.

BAUGÉ. — Un clerk de notaire de l'arrondissement écrit au *Journal de Baugé* la lettre suivante :

« Monsieur,

» Comme je suis persuadé que vous vous intéressez à notre corporation, je vous serais reconnaissant d'insérer la note suivante dans votre prochain numéro :

» Nous lisons dans le journal le *Récueil de l'Ouest* que les notaires de Saumur, comprenant combien il serait agréable à leurs clerks de pouvoir disposer à leur gré, comme tout le monde, d'un jour par semaine pour vaquer à leurs occupations personnelles, ont décidé qu'à compter du 1^{er} mai 1891, les cinq études de leur ville seront, sans exception, complètement fermées les dimanches et jours de fête, sauf pour les adjudications et testaments urgents.

» Nous espérons que les notaires de l'arrondissement de Baugé, aussi désireux de faire plaisir à leurs clerks que leurs collègues de Saumur, n'hésiteront pas, à moins de nécessité, à fermer, eux aussi, leurs études le dimanche.

» Ils n'auront nullement à souffrir de cette mesure que les clients approuveront d'autant plus volontiers qu'ils remettent généralement les affaires sérieuses au lundi ou à un autre jour sur semaine. »

ANGERS. — *Mort subite.* — Mardi dernier, en gare Saint-Laud, à Angers, un voyageur, descendant de wagon, s'écria : « A moi ! Je me trouve mal ! »

On s'empressa autour de lui et on le transporta dans une salle d'attente. MM. les docteurs Dozanneau et Larivière, en arrivant, ne purent que constater la mort causée par une maladie cardiaque.

Ce voyageur, M. Paul-Emile Bouillié, de Nantes, est âgé de 50 ans environ. Il venait de Loudun. Le corps a été transporté à l'hôpital.

NOUVELLES RUES D'ANGERS.

L'Avenue du Mail, faisant partie du domaine privé municipal, s'appellera *Avenue Jeanne d'Arc*.

La rue ouverte dans les terrains Leroy, entre la rue de Paris et la rue Lareveillère, s'appellera *rue Béranger*.

La levée Besnardière, entre le boulevard des Pommiers et la promenade des Fours-à-Chaux, s'appellera *Avenue Besnardière*.

La rue partant de l'Avenue Besnardière et aboutissant rue du Pré-Pigeon, s'appellera *rue Montrieux*.

La rue oblique longeant l'École des Frères et aboutissant à la promenade des Fours-à-Chaux, s'appellera *rue Dubois*.

La rue longeant le Champ de Foire des chevaux et aboutissant au Nord à la rue Dubois et au Sud à la rue Montrieux, s'appellera *rue Robert le Fort*.

Les trois rues nouvelles, comprises entre

lit, ni rien qui y ressemble.

— Regardez à droite et à gauche, indique le surveillant en étendant la main, mais sans quitter la place où il se trouvait. Vous voyez ces deux crochets de fer ?

— Oui.

— Vous y accrocherez pour la nuit votre hamac. Votre literie se compose d'une sangle, d'un matelas, de deux draps et de deux couvertures. Vous trouverez le tout roulé sur la planchette triangulaire qui est là-haut. Vous trouverez, sur l'autre planche que voici, les objets dont vous aurez besoin : une gamelle, un gobelet, une cuiller en bois, un *geigneux*...

— Un *geigneux* ! fit le romancier. Qu'est-ce que c'est que cela ?

— C'est une sorte de tasse qui sert de crachoir. On ne doit pas cracher par terre. Chaque matin on vous apportera un bidon en fer-blanc, qui contient environ huit litres d'eau. Là-bas, dans le coin, vous voyez un siège en bois : ce sont les cabinets. Maintenant, vous allez lire l'affiche collée contre le mur en face de vous, qui porte pour entête : *Règles à observer par le prévenu dans sa cellule*. Si vous avez quelques explications à me demander, je vous les donnerai.

l'Avenue Besnardière et la rue Robert le Fort, s'appelleront, la plus au Nord, rue *Pilastre*, la seconde rue de *Villemorge*, la troisième rue *Farran*.

La place située entre le quai Monge et le boulevard Arago, devant l'École Nationale des Arts et Métiers, s'appellera *place La Rochefoucault-Liancourt*.

THÉÂTRE ET PALAIS

Comment se terminent les saisons théâtrales :

M^{lle} Pauline Rocher a intenté devant le tribunal de commerce à M. Sureau-Bellet, directeur du théâtre d'Angers, un procès en dommages-intérêts pour résiliation d'engagements en dehors des cas stipulés.

M^{lle} Pauline Rocher réclamait 2,000 francs de dommages-intérêts.

Son avocat était M. Emile Rousseau.

M. Sureau-Bellet a été condamné à payer à M^{lle} Rocher 100 francs de dommages-intérêts et le reste de son traitement à courir.

Il est question de la prochaine nomination de deux évêques à la dignité de cardinalat. Les deux futurs cardinaux proposés par le gouvernement de la République seraient les archevêques de Tours et de Bordeaux.

M^{sr} Fuzet, évêque de la Réunion, serait nommé coadjuteur de l'archevêque de Tours avec succession future.

M^{sr} Fuzet, on se le rappelle, écrivit dernièrement une lettre très explicite d'adhésion aux déclarations du cardinal Lavigerie.

M. l'abbé Barolet, chanoine de Bordeaux, serait nommé évêque de la Réunion.

On songerait également à déplacer M^{sr} l'évêque de Poitiers.

UN PRISONNIER RÉINTÉGRÉ

On n'a pas oublié, dit le Progrès de Nantes, l'évasion effectuée le 9 mars, à cinq heures du matin, par le nommé Louis-Marie Fouillé, 20 ans, détenu du quartier correctionnel à la maison d'arrêt de Nantes.

Fouillé n'avait pas tardé à revenir sur ses pas et était rentré à Nantes, comptant bien s'y jouer de la police. Cet audacieux malfaiteur a suivi d'un bout à l'autre les débats de la Cour d'assises et en particulier ceux de l'affaire d'Audeville.

Après avoir entendu prononcer la condamna-

tion capitale contre René d'Audeville, Fouillé allait se présenter tranquillement à la conciergerie de la prison, priant le portier de le faire réintégrer au quartier correctionnel. Inutile de dire qu'on s'est empressé de faire droit à sa demande.

AVIS

La maison MARCHEVAL-COLIN a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que, vu l'affluence des commandes à effectuer cette semaine, elle se voit dans l'obligation de remettre l'EXPOSITION habituelle du JEUDI-SAINT au *Dimanche de Pâques*, 29 courant.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes de Pâques à Madrid

A l'occasion des cérémonies de la Semaine Sainte et des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera du 18 au 28 mars, au départ des gares de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets aller et retour de première classe pour Madrid, au prix réduit et uniforme de 200 fr., avec faculté d'arrêt : en France, à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye, et en Espagne, à tous les points du parcours.

Ces billets seront valables pendant 20 jours et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets à plein tarif.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 25 mars 1891.

La Bourse manque toujours d'entrain et les affaires se font de plus en plus rares. Le 3 0/0 s'inscrit à 95.02; le 4 1/2 0/0 à 105.15.

La Banque de Paris se maintient très calme aux cours d'hier.

La Société Générale reste également sans changement bien que très ferme.

Le Crédit Lyonnais conserve son avance et reprendra certainement son mouvement de hausse quand la liquidation aura rendu un peu d'activité aux affaires.

La Banque d'Escompte est demandée à 535. Cet établissement, de même que la Société Générale, a reçu un nombre considérable de souscriptions à l'emprunt de conversion du Crédit Foncier Egyptien qui s'annonce comme un grand succès.

On cote le Crédit Foncier 1,272.

Les tendances du Crédit Mobilier sont toujours très bonnes. Elles se justifient par le classement de ses titres autant que par la prudence qu'il apporte dans la préparation de ses diverses affaires.

Le Crédit Foncier de Tunisie, soutenu par le succès de son émission, termine en nouveau progrès à 465.

L'obligation des Chemins de fer de Puerto-Santa-Maria à San-Lucar de Barrameda s'échange à 462.50 demandée.

L'action des mines d'or de Saint-Antoine fait preuve d'activité très soutenue et regagne 7.50 sur les cours d'hier.

Les Charbonnages d'Urikany se négocient à 225 et 230.

Pas de changements sur les Chemins Economiques à 425.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — Les obligations de la Compagnie des Chemins de fer de la Nouvelle Angleterre et de l'Ouest sont délivrées au prix de 230 fr. dans les bureaux de la Banque Oltramare, rue Laffite, à Paris.

Dernières Nouvelles

Paris, 26 mars, 12 h. 05.

La reine d'Angleterre est arrivée hier soir à Cannes. Le préfet des Alpes-Maritimes a souhaité la bienvenue à S. M. Britannique.

Le Conseil municipal de Paris a repoussé, par 34 voix contre 23, la motion invitant l'administration à autoriser le chômage des ouvriers et employés de la ville le 1^{er} mai.

HAVAS.

Robes et Confections

M^{me} V^{ve} CHAUSSARD

Ex-coupeuse de 1^{re} maison de Paris

SAUMUR — 38, rue Daclier — SAUMUR

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle vient de créer une nouvelle *Coupe de Corsage* fort jolie et allant parfaitement bien.

Nous voici bientôt à Pâques : c'est à cette époque que toutes les Dames élégantes doivent songer à commander leurs Toilettes.

PLUS D'ESSAYAGES

Il suffit d'envoyer un corsage allant bien comme proportion, puis la longueur de jupe, devant et derrière.

POUR FORTIFIER

Les enfants et les personnes faibles de la poitrine, de l'estomac, ou atteintes de chlorose ou d'anémie, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le *Racahout* des Arabes, aliment nutritif et reconstituant, préparé par Delangrenier,

à Paris. — (Se défier des contrefaçons.) Dépôts dans chaque ville.

Conversion et Remboursement

DE L'EMPRUNT OTTOMAN 5 0/0 de 1878
AU MOYEN D'UN
Emprunt 4 0/0 de 6,316,920 liv. st.
Capital nominal garanti par le **TRIBUT D'EGYPTE**
Les titres de l'emprunt 5 0/0 de 1887 non présentés à la Conversion seront remboursés au pair le 10 avril 1891 et cesseront de porter intérêt à partir de cette date.

S. A. le Kédivé d'Égypte, par un engagement en date du 20 mars 1891, s'est obligé à payer à M. N. M. Rothschild et fils, à Londres, la somme annuelle de liv. st. 280,622,18.4 pour le service du nouvel Emprunt 4 0/0, jusqu'à ce que la totalité dudit Emprunt ait été remboursée. Cette annuité est garantie par le Tribut d'Égypte.

La conversion aura lieu à Londres jusqu'au 31 mars 1891 inclusivement, aux conditions suivantes : contre : liv. st. 100 capital nominal de l'emprunt 5 0/0 de 1877, on recevra : un montant nominal égal, soit liv. st. 100 capital du nouvel emprunt, plus une soulte de liv. st. 7 en espèces. Les porteurs de l'emprunt 5 0/0 de 1877 détacheront préalablement à la conversion le coupon échéant le 10 avril 1891. — Le prochain coupon sera payable le 10 octobre prochain. Les titres à convertir pourront être déposés chez MM. de Rothschild frères, 21, rue Laffite, à Paris, qui se chargeront de les transmettre sans frais à Londres. Les titres correspondants du nouvel emprunt 4 0/0, affranchis de tout impôt turc, seront délivrés à Paris munis du timbre français, et la soulte sera payée au change du jour sur Londres. Ils sont remboursables au pair en 60 ans. Le 1^{er} tirage aura lieu au mois de septembre prochain. (Déclaration faite au Timbre le 9 mars 1891.)

ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur.

Grand Assortiment d'Articles de Pâques

et Poissons d'Avril

ŒUFS CANDI ET DÉCORÉS, PANIERS

GARNIS, POULES,

PETITS POUSSINS, etc., etc., etc.

Spécialité d'articles pour Baptêmes

Coffrets saint riche haute nouveauté

Tous ces articles sont vendus à des prix très modérés.

Toute personne achetant 3 francs de confiserie a droit à un **BILLET DE TOMBOLA**.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux *guérissent par an dans les hôpitaux* Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

A AFFERMER

UN PRÉ

Entouré de murs, avec Abreuvoir

Situé à *Bagneux*

Contenant 77 ares environ.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN

UNE MAISON

Occupée par M. Le Blaye

S'adresser à M^{lle} JAGOT, rue d'Orléans, 76. (178)

A Louer présentement

MAISON

Située rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 12.

S'adresser à M. FAVARON, rue de la Comédie. (822)

A VENDRE

VIN BLANC DES CÔTEAUX DE SAUMUR, récolte 1890.

Vin pesant 44° 25, ni soufré, ni sulfaté, la barrique 220 fr. fût perdu.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER
Magasin de Mercerie

Et de Bonneterie
Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

Vin rouge du pays

NEUF DEGRÉS

Depuis 65 fr. la barrique

DÉGUSTATION

R. MABILEAU ET C^{ie}

Place du Roi-René

SAUMUR

MÉDAILLE D'ARGENT 1^{re} classe.

HUILES à graisser supérieures de la maison Grandjean, à Paris-Levallois, préparées spécialement pour la carrosserie, sellerie, bourrellerie, essieux à patent, bicycles, tricycles, mécaniciens, machines à coudre, moteurs à gaz et à vapeur, machines agricoles, etc.

S'adresser à M. ANDRIEUX, Épicerie Centrale, rue Saint-Jean, 28, à Saumur (Maine-et-Loire).

CRÉDIT A TOUT LE MONDE

PAR LA MAISON

L'ÉPARGNE POPULAIRE

SAUMUR — 87, rue d'Orléans — SAUMUR

Agrandissement des Magasins et Baisse de Prix

La Maison de L'ÉPARGNE POPULAIRE est la seule qui délivre :

1	Bon de 15 fr. contre un versement de 1 fr. et 1 fr.		
1	— 20 — — — — — 2 » 1 »		
1	— 30 — — — — — 3 » 1 »		
1	— 40 — — — — — 4 » 1 »	Par semaine	
1	— 50 — — — — — 5 » 1 »		
1	— 60 — — — — — 6 » 1 »		
1	— 80 — — — — — 8 » 1 »		
1	— 100 — — — — — 10 » 1 »		
1	— 120 — — — — — 12 » 1 »	Jusqu'à	
1	— 140 — — — — — 14 » 1 »		
1	— 160 — — — — — 16 » 1 »		
1	— 180 — — — — — 18 » 1 »	Parfait paiement	
1	— 200 — — — — — 20 » 1 »		

Pour une somme supérieure à 200 francs, les clients sont priés de s'adresser au siège de l'Administration, où il leur sera fait des conditions spéciales.

La Maison de L'ÉPARGNE POPULAIRE livre à l'abonnement et au comptant toutes les marchandises concernant l'Habillement pour hommes, femmes et enfants, le Meuble, la Draperie, la Toile, etc., en un mot tout ce qui concerne le ménage et la toilette.

Le Directeur-Propriétaire,
A. COLLAS.

Épicerie Parisienne

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Daclier, 38

ARTICLES DE PAQUES

Œufs en tous genres, Vannerie fine et bon marché, Oiseaux, Porcelaines, Bibliots, etc.

ARTICLES DU 1^{er} AVRIL

Poissons en sucre, en chocolat, en carton, Surprises, etc.

Rayon spécial de Pain d'Épices en morceaux, Pavés, Bonshommes, Nonnettes supérieures.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Au Sans Pareil

SAUMUR — 7 et 9, rue de la Tonnelle — SAUMUR

VENTE ESSENTIELLEMENT AU COMPTANT

SAMEDI 28 MARS

Et Jours suivants

GRANDE MISE EN VENTE

Des Articles de la Saison d'Été 1891

Parmi les nombreuses OCCASIONS qui seront mises en vente ce jour là, à citer les suivantes :

UN LOT de Coupons en soieries noires composé de Faille française, Bengaline, Radezimir, Armure Royale, Damassé, Peau de Soie et de Satin Duchesse. — Toutes ces étoffes sont pure soie et d'une valeur réelle de 8 à 18 fr. le mètre, le tout sera vendu, le mètre, de 2.90 à 5.90

PONGÉE pure soie, impressions nouvelles, au choix 1.45

FAILLE fond de jupe, très belle qualité, au choix 1.95

SURAH pur soie, noir et couleur, au choix 1.95

PELUCHE de soie, toutes les nuances, au choix 1.95

JUPONS pur soie, en taffetas glacé, quadrillé, garnis de 2 volants, au choix 17.90

JERSEYS pure laine, au choix 1.95

JERSEYS soutachés, pure laine, au choix 2.95

BAS imprimés grand teint, garanti complètement diminué, au choix 0.75

BAS noirs grand teint, garanti complètement diminué, au choix 0.90

BAS pur fil d'Ecosse, à rayures et unis, au choix 1.45

BAS mi-soie, qualité supérieure, au choix 1.95

Extraordinaire

RUBANS pure soie, noirs et couleurs, n° 5, la pièce de 10^m, 1.50, le mètre 0.20

RUBANS pure soie, noirs et couleurs, n° 12, la pièce de 10^m, 3 fr., le mètre 0.35

RUBANS haute fantaisie, n° 22, valeur réelle 1 fr. 45, au choix 0.45

GANTS de fil d'Ecosse, long. 4 boutons, avec baguettes Derby, au choix 0.50

GANTS mi-soie, long. 4 boutons, au choix 0.65

GANTS de soie, très belle qualité, longueur 4 boutons, avec broderie Derby, au choix 0.95

Extraordinaire

OMBRELLES pure soie, en sergé qualité supérieure, manche riche, en 54 centimètres, au choix 4.95

OMBRELLES riches, en satin damassé, avec entre-deux en dentelle Chantilly, valeur réelle 12 francs, au choix 5.95

PLASTRONS pour hommes, pure soie, toutes nuances, depuis 0.65

Extraordinaire

CHAPEAUX en paille, garnis de 2 mètres ruban de soie n° 22, avec une belle fleur, au choix 2.90

CHAPEAUX en paille à jour, garnis de 2 mètres ruban de soie fantaisie et de deux fleurs, au choix 3.90

CHAPEAUX très grand choix de modèles riches.

A cette même date sera mis en vente une grande quantité de LINGERIE pour Dames et Enfants, PASSEMENTERIE, GALONS or, argent et acier, un assortiment considérable de VELOURS, DENTELLES, FLEURS et RUBANS Haute Nouveauté.

Exceptionnel

CORSET tout baleine garanti, d'une valeur réelle de 8 fr. abandonné à 3.95

CORSET de satin de soie, d'une valeur réelle de 12 francs, abandonné à 6.90

CORSET choix immense, tout baleine, depuis 2.45

Dans l'espoir d'être favorisé de votre visite, je vous présente, Madame, mes salutations.

BIDAULT FILS.

VENTE ESSENTIELLEMENT AU COMPTANT